

LUNDI 8 MARS 2021

Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Rosaire tenue à huis clos au Centre Multifonctionnel à 20h00.

Sont présents à cette séance: M. Harold Poisson, Maire ainsi que les conseillers suivants : M. Éric Bergeron, Mme Cynthia St-Pierre, M. Jean-Philippe Bouffard, M. Ghislain Vachon et Mme Alexandra Champagne.

Assistent également à la séance, la directrice générale et secrétaire-trésorière Mme Julie Roberge.

La conseillère Johanne Gagnon est absente.

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de la présente séance a été remis à chacun des membres du Conseil présents.

8233-0321

Il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard d'adopter l'ordre du jour en ajoutant au point 18.1 « Adhésion à Info-Excavation » et en laissant ouvertes les *Affaires nouvelles* jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal du 8 février 2021.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2021 a été transmis au maire et aux membres du Conseil.

8234-0321

Il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Éric Bergeron et résolu unanimement que la secrétaire-trésorière soit dispensée de la lecture du procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que transmis.

ADOPTÉE

Adoption des comptes.

Sur proposition du conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyée par la conseillère Alexandra Champagne, il est résolu unanimement d'adopter les comptes du mois de février 2021 tels que déposés au montant total de 224 151.84 \$.

8235-0321

ADOPTÉE

Je soussignée, Julie Roberge, secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la Municipalité de St-Rosaire dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Julie Roberge, secrétaire-trésorière

Rapport de l'inspecteur municipal.

Il est proposé par le conseiller Ghislain Vachon, appuyé par la conseillère Cynthia St-Pierre et résolu que le rapport de l'inspecteur municipal soit accepté tel que donné.

8236-0321

ADOPTÉE

Appui demande d'autorisation auprès de la CPTAQ – Patrice Poirier.

CONSIDÉRANT QU'une demande a été déposée visant à obtenir l'autorisation pour fins d'aliénation et de lotissement auprès de la CPTAQ concernant les lots 5 164 738 et 5 164 736 du cadastre du Québec;

8237-0321

CONSIDÉRANT QUE le demandeur M. Patrice Poirier, fils du propriétaire, désire acquérir la partie résidentielle composée des lots 5 164 138 et 5 164 736 d'une superficie totale de 3564.3 mètres carrés, portant l'adresse civique 247, 6^e rang;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire M. Clément Poirier désire conserver les lots 4 793 833, 4 477 482 et 4 477 740 situés de l'autre côté du chemin public du 6^e rang;

CONSIDÉRANT QUE la présente demande ne cause aucun préjudice aux activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est conforme au Règlement de zonage de la municipalité;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Éric Bergeron et résolu que la Municipalité de Saint-Rosaire appuie la demande de M. Patrice Poirier relativement à l'aliénation et le lotissement des lots : 5 164 738 et 5 164 736 et prie la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) de concéder à la présente, tel qu'exposée plus haut.

ADOPTÉE

Demande de soumission pour le fauchage des fossés.

Il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par la conseillère Alexandra Champagne et résolu d'autoriser la directrice générale à demander des soumissions pour le fauchage des fossés.

8238-0321

ADOPTÉE

Contrat de balayage de rues avec la compagnie 9366-5495 Québec Inc.

ATTENDU que les rues doivent être nettoyées suite à la saison hivernale;

ATTENDU qu'en 2020 la municipalité a donné le contrat pour le balayage de rues à la compagnie 9366-5495 Québec Inc. et que les résultats étaient satisfaisants;

ATTENDU que le tarif horaire pour le balayage de rues demeure le même que l'année dernière, c'est-à-dire 150.00\$ l'heure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Ghislain Vachon et résolu : QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à octroyer le contrat de balayage de rues à 9366-5495 Québec Inc. au tarif de 150 \$ l'heure, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

8239-0321

Autorisation – signature du contrat auprès du MTQ.

CONSIDÉRANT que depuis 2016-2017, la Municipalité de Saint-Rosaire détient le contrat de déneigement du 6^e rang de Saint-Rosaire, jusqu'à l'intersection de la route 261 à Daveluyville;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Rosaire manifeste un intérêt afin de pourvoir à la gestion de l'entretien hivernal pour le (déneigement et le déglacage) sur une section de la route 261 à partir du 6^e rang de Daveluyville jusqu'à l'intersection de la route 161 de Saint-Valère, ainsi que sur une portion de la route 161 jusqu'au viaduc de Sainte-Eulalie, sous la responsabilité du Ministère des Transports;

8240-0321

CONSIDÉRANT que ces sections de route appartiennent soit à la ville de Daveluyville, à la Municipalité de Saint-Valère et à la Municipalité de Sainte-Eulalie, dont la Municipalité de Saint-Rosaire demandera l'obtention de compétence pour effectuer l'entretien hivernal sur cette portion de route de 27.7 km;

CONSIDÉRANT que la municipalité s'engage à devenir opérationnelle pour l'entretien du circuit proposé sur une distance de 27.7 km à compter de l'hiver 2021-2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard et résolu : QUE le Maire Harold Poisson et la directrice générale Julie Roberge soient autorisées à signer, avec le Ministère des Transports, le contrat pour l'entretien des sections de routes du 6^e rang, de la route 261 et la route 161 pour les saisons 2021-2022 et subséquentes.

ADOPTÉE

Déneigement 2021 à 2024 – Demande d'appui aux municipalités de Daveluyville, Saint-Valère et Sainte-Eulalie.

8241-0321

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Rosaire a informé les dirigeants du Ministère des Transports de son intérêt à effectuer l'entretien hivernal pour les saisons 2021 à 2024, sur le 6^e rang, la route 261 à partir du 6^e rang de Daveluyville jusqu'à l'intersection de la route 161 à Saint-Valère et sur la route 161 jusqu'au viaduc de Sainte-Eulalie;

ATTENDU QUE pour entretenir ces portions de routes nous avons besoin de l'approbation de chacune des municipalités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par la conseillère Alexandra Champagne et résolu : QU'une demande soit adressée à la ville de Daveluyville, les municipalités de Saint-Valère et de Sainte-Eulalie, afin que chacune d'elle nous donne compétence pour effectuer l'entretien hivernal (déneigement et déglacage) à compter de la saison hivernale 2021-2022, conditionnellement à ce que le ministère des Transports signe un contrat avec la Municipalité de Saint-Rosaire pour ces portions de routes.

ADOPTÉE

Mise aux normes du puits-réservoir.

ATTENDU QU' afin de mettre aux normes le puits-réservoir d'eau brute, la firme d'ingénieur EXP a besoin d'un rapport hydrogéologique en accord avec les normes actuelles ainsi qu'une étude économique réalisée en collaboration avec un agronome;

8242-0321

ATTENDU QUE RDR consultants nous a fourni un estimé de 3600 \$ pour réaliser la mise à jour du rapport hydrogéologique;

ATTENDU QUE nous aurons peut-être besoin des services d'un agronome pour réaliser une étude économique ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par le conseiller Ghislain Vachon et résolu unanimement de mandater RDR Consultants pour réaliser la mise à jour hydrogéologique au montant de 3600 \$ plus les taxes applicables ET d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à mandater un agronome, le cas échéant.

ADOPTÉE

Autorisation pour une formation sur la préparation et rédaction de documents municipaux (ADMQ).

CONSIDÉRANT QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec offre une formation en ligne sur la préparation et rédaction de documents municipaux;

8243-0321

CONSIDÉRANT QUE cette formation permettra de rédiger des documents en conformité avec les exigences et les bonnes pratiques rédactionnelles dans le milieu municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Éric Bergeron et résolu, de défrayer l'inscription à la formation en ligne dispensée par l'ADMQ au coût de 399 \$ taxes en sus.

ADOPTÉE

Nomination de la conseillère responsable du camp de jour 2021.

Il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par le conseiller Ghislain Vachon et résolu de nommer la conseillère Cynthia St-Pierre responsable du camp de jour pour l'été 2021.

8244-0321

ADOPTÉE

Création d'un comité parc.

ATTENDU QUE les modules de jeux situés sur le futur site de construction de l'usine de traitement de l'eau doivent être relocalisés ;

8245-0321

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par le conseiller Ghislain Vachon et résolu de créer un « comité parc » et de nommer les conseillers suivants : Jean-Philippe Bouffard, Alexandra Champagne et Cynthia St-Pierre, afin de déterminer le meilleur endroit pour déménager les balançoires, les modules de jeux ainsi que le gazébo.

ADOPTÉE

Programme d'assistance financière – Fête nationale du Québec.

ATTENDU QUE la Fête nationale du Québec célèbre l'identité et la culture québécoises;

8246-0321

ATTENDU QUE dans l'optique où certaines mesures sanitaires seraient différentes en juin 2021;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par la conseillère Cynthia St-Pierre et résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière adjointe à compléter le formulaire de demande d'assistance financière pour la Fête nationale du Québec 2021, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Rosaire.

ADOPTÉE

Fonds AgriEsprit de Financement Agricole Canada - Demande d'aide financière.

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Rosaire pourrait être admissible à un don d'une valeur de 5 000\$ à 25 000\$ pour son projet de mise en place d'un parc de jeux d'eau ;

8247-0321

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyée par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, il est résolu par le conseil d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à soumettre une demande pour et au nom de la Municipalité de Saint-Rosaire auprès de Financement Agricole Canada et de signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE

Demande de commandite de l'École de la Croisée.

Il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par la conseillère Cynthia St-Pierre et résolu suite à la demande de commandite du Conseil d'établissement de l'école de la Croisée de St-Rosaire, d'autoriser un don de 10.00\$/élève de St-Rosaire totalisant 1000 \$ pour l'année 2020-2021.

8248-0321

ADOPTÉE

Demande de commandite « Jour de la Terre » collaboration école-municipalité.

ATTENDU QUE l'animateur à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire du Centre des services scolaires des Bois-Francs, a demandé une commandite pour remettre des prix de présence à l'École de la Croisée, lors de son activité en lien avec le jour de la Terre intitulé « La bienveillance en actions ! » ;

8249-0321

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par la conseillère Cynthia St-Pierre et résolu d'autoriser un don de 50\$ pour l'activité offerte aux 40 élèves de 5^e et 6^e année de l'école de la Croisée de Saint-Rosaire ET qu'un compte rendu de l'activité soit demandé à l'animateur.

ADOPTÉE

Adhésion à Info-Excavation.

CONSIDÉRANT que lors de travaux d'excavation à proximité des infrastructures souterraines de la municipalité, il est important que cette dernière soit informée afin de prévenir des dommages pouvant être causés;

8250-0321

CONSIDÉRANT qu'Info-Excavation offre un service de localisation des infrastructures souterraines;

CONSIDÉRANT que, selon le responsable des travaux publics, il serait opportun que la municipalité devienne membre d'Info-Excavation et transmettre à cet organisme toute l'information relative aux infrastructures souterraines appartenant à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Vachon, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard et résolu de confirmer l'adhésion de la municipalité à Info-Excavation, au coût maximal de 339\$ pour la première année et 239\$ pour les années subséquentes.

ADOPTÉE

Levée de l'assemblée par le conseiller Éric Bergeron, appuyé par la conseillère Cynthia St-Pierre à 20h18.

8251-0321

Harold Poisson,
Maire

Julie Roberge, directrice
générale et secrétaire-trésorière